Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 029-212901334-20260219-2026_011A-DE

LOCQUIREC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-011 **Publiée le :**

L'an deux mil vingt-six, le 19 février à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 13 février 2026

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Nicolas TANGUY, Françoise HAMEURY, Thierry MERRAND, Françoise CABIOCH-LE GALL, Philippe POHAREC, Manine LE GOFF, Françoise LE MITOUARD, Joëlle OLLIVIER BAILLARGEAT, Bruno CASAS

Etaient absents :	Estelle FORGET	Pouvoir à	Françoise LE MITOUARD
	Yann BRIAND	Pouvoir à	Gwenolé GUYOMARC'H
	Efflam MAHE	Pouvoir à	Nicolas TANGUY

Secrétaire de séance : Françoise LE MITOUARD

Objet – Budget Primitif 2026 AR PRESBITAL

Le Budget Primitif AR PRESBITAL s'équilibre comme suit :

La section de fonctionnement :	
Dépenses	290.336,38 €
Recettes	290.336,38 €
La section d'investissement :	
Dépenses	30.683.57 €
Recettes	30.683.57 €

L'assemblée, après en avoir délibéré, par 2 abstentions et 12 voix pour,

APPROUVE le Budget primitif 2026 AR PRESBITAL

Fait et Délibéré les jour, mois et an que ci-dessus

La secrétaire,

Françoise LE MITOUARD

Le Maire,

Gwenole GUYOMARC'H

MAIRIE DE LOCQUIREC 29241